



Formations associations

MARS → NOVEMBRE 2018

- *Nouveau bénévole ?*
- *Dirigeant expérimenté ?*
- *Porteur de projet ?*

La **MAISON DES ASSOCIATIONS DE LILLE** propose des formations gratuites, ouvertes à tous les bénévoles associatifs de Lille, Hellemmes et Lomme, quelles que soient leurs fonctions.

Ouvert au public le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (horaires spécifiques en périodes de vacances scolaires et jours fériés).

Les salles sont disponibles sur réservation et pour les associations inscrites, tous les jours de 9h30 à 23h et le week-end de 9h30 à 18h30.

Tous les services proposés sont gratuits pour les associations inscrites.



Accès : Métro ligne 1, Rihour
Bus ligne 10, arrêt Lille Danel ou Lille Voltaire
Bus ligne 14, arrêt Palais de Justice
Navette Vieux Lille, station V'Lille rue Royale.

La Ville de Lille à travers la Maison des Associations a la volonté de soutenir la vie associative locale : soutien via des financements, mise à disposition de salles, etc. Les formations gratuites, à destination des acteurs associatifs font partie de ce soutien que la Ville accorde au quotidien aux associations.

Ce cycle propose à la fois des formations classiques, comme par exemple « Création d'association : l'essentiel pour bien démarrer » ou encore « Comment organiser son évènement ? » et aussi des temps pour aller plus loin, avec par exemple un temps dédié aux « Apports des logiciels libres dans mon association ».

La Ville de Lille s'engage aussi fortement pour soutenir la vie associative, car nous sommes convaincus que les associations sont un pilier pour maintenir le lien social de proximité, et pour faire vivre la solidarité au quotidien. En dehors de ces temps de formation, l'année 2018 sera ponctuée de temps d'échange au sein de la Maison des Associations.

Bonne formation, donc !



Magalie HERLEM
Conseillère municipale déléguée
à la Vie Associative

LA MAISON DES ASSOCIATIONS DE LILLE, LE RÉFLEXE ASSOCIATIF !

La Maison des Associations de Lille, service municipal de la Ville de Lille, installée rue Royale en 2007 dans un hôtel particulier, joue un rôle majeur envers les associations. Elle est un lieu de rendez-vous, d'échanges et de conseils pour la vie associative et l'ensemble de ses acteurs, militants associatifs et bénévoles.

INSCRIVEZ VOTRE ASSOCIATION À LA MDA ET DÉCOUVREZ TOUS SES SERVICES !

PRÊT DE SALLES

Au total 10 salles mises à disposition des associations, dont la grande salle du rez-de-chaussée, équipée d'un système audiovisuel, qui peut accueillir 80 personnes et permet l'organisation de conférences, d'assemblées générales, de projections...

AIDE AU DÉMARRAGE

Chaque année, la Maison des Associations de Lille lance un appel à projets pour les associations nouvellement créées : l'aide au démarrage, un coup de pouce pour les projets retenus.

ACCOMPAGNEMENT / CONSEIL

Actualisation des statuts, renouvellement du Conseil d'Administration, demandes de subvention, conseil juridique et fiscal, accompagnement des associations dans leur fonction d'employeur... Les chargés d'appui sont là pour accompagner les associations.

AIDE LOGISTIQUE

La MDA dispose d'un service de boîtes aux lettres et domiciliation pour les associations inscrites, d'un espace multimédia : ordinateurs, internet, photocopieur pour les associations inscrites, d'un centre ressource documentaire, ouvert à tous, d'un espace communication : plaquettes, flyers des associations en libre accès, un panneau d'affichage, d'ordinateurs portables en prêt pour faciliter la tenue de réunions, permanences au sein de la MDA.

COMMUNICATION

La MDA accompagne les associations pour relayer leurs activités : journal trimestriel Assoactu, newsletter mensuelle, page Facebook, aide à l'élaboration des supports et stratégies de communication des associations.

FORMATIONS

Formations gratuites, ouvertes à tous les dirigeants, porteurs de projets et bénévoles associatifs de Lille, Hellemmes et Lomme.

LIEU DE RENCONTRES INTER-ASSOCIATIVES

La MDA se veut lieu d'échanges pour les associations en accueillant leurs expositions, conférences, projections...



ORGANISATION DU PLAN DE FORMATION

LES FONDAMENTAUX L'ESSENTIEL DE CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les fondamentaux du plan de formation sont destinés aux personnes ayant peu ou pas du tout d'expérience dans la gestion d'une association ou d'un projet associatif.

Une session de fondamentaux aborde les principaux aspects d'un thème afin d'en proposer un tableau aussi complet que possible. Il s'agit d'une entrée en matière avec pour but d'enseigner les bases de la gestion et de la vie associative, ses démarches, son organisation, ses pratiques. Chaque session dure trois heures. Les éléments enseignés dans les sessions de fondamentaux doivent être maîtrisés avant d'envisager une participation aux ateliers. C'est pourquoi ces sessions sont programmées en amont.

LES ATELIERS POUR AVANCER DANS SON PROJET

Les ateliers du plan de formation doivent apporter une réponse concrète aux besoins exprimés par les associations et leur permettre de bénéficier de l'appui d'un professionnel, dans l'élaboration de leur projet et leur recherche de financements.

Les ateliers du plan de formation sont destinés à des personnes ayant un projet à mettre en place ou à préciser et ayant une bonne connaissance du thème traité. Leur projet pourra y être évalué, discuté et mis en forme. Ils en repartiront avec un outil élaboré, complet et prêt à être diffusé.

La maîtrise des fondamentaux étant indispensable, la MDA fera parvenir un document préparatoire aux stagiaires lors de leur demande d'inscription, afin de vérifier que l'atelier leur correspond. Les sessions se déroulent en groupe de 15 personnes maximum et peuvent durer de 3 à 6 heures selon la thématique.

Les formations sont gratuites et s'adressent aux bénévoles, dirigeants associatifs et porteurs de projet de Lille, Hellemmes et Lomme.

L'inscription est obligatoire :

- en nous renvoyant le formulaire (p.19)
- en s'inscrivant en ligne sur le site lille.fr > rubrique participer
- par mail à l'adresse mdaformation@mairie-lille.fr



Création d'association : l'essentiel pour bien démarrer	p. 9
Comment organiser la comptabilité de base d'une association ?	p. 9
Comment conduire une réunion en interne et en externe ?	p. 10
Comment organiser son évènement ?	p. 10
Radicalisation, laïcité et discrimination en raison de l'origine... Éléments de compréhension et d'action...	p. 11
Gérer et animer un réseau de bénévoles	p. 11
Prendre en compte les apports des logiciels libres dans mon association	p. 12
Votre association face aux difficultés	p. 12
La diversification des financements de l'association au regard de la crise	p. 13
La notion d'intérêt général ; une nouvelle piste de financement privé : le mécénat	p. 13
Comment établir un budget prévisionnel - Débutant	p. 14
Monter son projet de coopération internationale	p. 15
Quitter la forme associative pour créer une entreprise : méthode et enjeux	p. 16

Le budget prévisionnel de mon association - Initié	p. 14
Préparer et lancer son projet en crowdfunding	p. 15
Préparer l'embauche d'un premier salarié	p. 16

CRÉATION D'ASSOCIATION : L'ESSENTIEL POUR BIEN DÉMARRER

Lundi 12 mars 2018 de 17h30 à 20h30

Statuts, fonctionnement, assurances, comptabilité, financement.

Objectif :

Appliquer des règles de fonctionnement communes à tous les membres de l'association et comprendre les obligations qui nous lient à nos partenaires extérieurs.

Contenu :

- la notion de gestion désintéressée définit le caractère non lucratif de l'association, à ne pas confondre avec la notion de bénéficiaire
- le rôle central des statuts pour la gouvernance et la notion de contrat collectif : pour une rédaction efficace des statuts
- les écrits pratiques et obligatoires et les délais déclaratifs pour la bonne marche de l'association
- les passages essentiels des statuts ; membres, droit de vote, ressources, quorum, quitus, AG ; anticiper c'est gouverner.

Intervenant :

URACEN

COMMENT ORGANISER LA COMPTABILITÉ DE BASE D'UNE ASSOCIATION ?

Lundi 19 mars 2018 de 17h30 à 20h30

Connaître les bases et les bonnes pratiques de la comptabilité associative.

Objectif :

Comprendre les bases du fonctionnement économique et comptable des associations en identifiant ses spécificités (valorisation du bénévolat, mises à disposition gratuites, fonds dédiés..).

Contenu :

- présentation des deux systèmes comptables existants : comptabilité de trésorerie, comptabilité d'engagement
- suivi comptable des subventions
- la comptabilité de base (le bilan, le compte de résultat, lien entre ces deux documents).

Intervenant :

Extracité

COMMENT CONDUIRE UNE RÉUNION EN INTERNE ET EN EXTERNE ?

Lundi 26 mars 2018 de 17h30 à 20h30

Les conditions d'efficacité d'une réunion.

Objectif :

Identifier les enjeux des différents types de réunion, en définir les objectifs. Repérer les modalités de préparation et de suivi des réunions. Prendre en compte les interactions dans un groupe. Favoriser la construction d'une équipe de travail dans un contexte donné ; les facteurs de cohésion, de motivation et de participation. Appréhender les différentes fonctions d'un animateur de réunion. Acquérir des techniques d'animation et de communication adaptées aux différents types de réunion.

Contenu :

Les 3 dimensions d'une réunion : ses objectifs, le groupe de participants et la fonction d'animation. Le triptyque : avant/pendant/après la réunion. La formation s'appuie sur une démarche pragmatique (conseils pratiques), interactive et participative.

Intervenant :

IFAR

COMMENT ORGANISER SON ÉVÈNEMENT ?

Lundi 9 avril 2018 de 17h30 à 20h30

Les problématiques et les outils pour réussir.

Objectif :

Organiser un événement d'accueil de public. Présentation de la méthodologie d'organisation de l'évènement et les règles administratives, juridiques, sanitaires... à respecter.

Contenu :

L'origine du projet : concevoir le contenu, trouver la bonne date, la budgétisation, la recherche de partenaires.
En amont : les règles de sécurité, les autorisations, le matériel. Les postes clés durant la manifestation, les bilans et évaluations.

Intervenant :

ExtraCité

RADICALISATION, LAÏCITÉ ET DISCRIMINATION EN RAISON DE L'ORIGINE... ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION ET D'ACTION...

Samedi 14 avril 2018 de 9h à 12h30

La lutte contre les discriminations est depuis plusieurs années un nouveau volet des politiques publiques.

Objectif :

Identifier les enjeux relatifs à la notion de discrimination, notamment en raison de l'origine réelle ou supposée. Examiner ce que recouvrent les notions de discriminations directes, indirectes, systémiques avec des illustrations concrètes. Se repérer sur les articulations et différenciations entre les notions de discrimination, radicalisation et laïcité. Analyser les effets des discours réductionnistes. Repérer les articulations entre une démarche d'action dite «intégrée» et une démarche dite «positive».

Contenu :

Apports théoriques illustrés par des exemples pratiques. Échanges avec les participants.

Intervenants :

IFAR

GÉRER ET ANIMER UN RÉSEAU DE BÉNÉVOLES

Lundi 16 avril 2018 de 17h30 à 20h30

Développer, gérer et animer son équipe : quelles clés pour ma structure ?

Objectif :

Aider les associations à construire leur propre stratégie de recrutement, de formation et d'animation de réseau de bénévoles. Mettre à jour les outils nécessaires pour recruter les bénévoles en fonction des besoins de leur structure, pour les former, les fidéliser et articuler leur travail avec celui de l'association. Identifier les fonctionnements qui peuvent être améliorés avec les outils proposés.

Contenu :

Apports théoriques et pratiques des outils instaurant une relation bénévoles/association constructive et pérenne.
Temps d'échanges sur les situations pratiques rencontrées par les stagiaires.

Intervenant :

Les formations du Phénix

PRENDRE EN COMPTE LES APPORTS DES LOGICIELS LIBRES DANS MON ASSOCIATION

Lundi 14 mai 2018 de 17h30 à 20h30

Quels logiciels libres pour l'activité de mon association ?

Objectif :

Permettre aux associations de mettre en œuvre des logiciels libres, alors que le monde associatif et le monde du logiciel libre partagent de nombreuses valeurs. Choisir et utiliser des logiciels libres.

Contenu :

La compréhension de ce qu'est l'informatique libre : les conditions pour mettre en œuvre des logiciels libres dans l'activité associative ; quelques propositions concrètes de logiciels libres, concernant différents domaines d'activités des associations.

Intervenant :

Cliss XXI (L'auberge espagnole)

VOTRE ASSOCIATION FACE AUX DIFFICULTÉS

Lundi 28 mai 2018 de 17h30 à 20h30

Anticiper les difficultés avec les éléments de culture adéquats.

Objectif :

Étudier les difficultés (conflictualité, gestion-pilotage, créativité-repérage) menaçant le bon déroulement de la vie associative et l'organisation associative elle-même, et les situer dans une variété de pratiques associatives.

Apprendre à être plus créatif en imaginant collectivement une évolution des modes d'action et des pratiques.

Contenu :

Intervention introductive, séance de questions-réponses (pour s'approprier l'intervention, la relier à votre expérience, la mettre en perspective) puis séance cas particulier. Règle de confidentialité.

Intervenant :

Rhizomes

LA DIVERSIFICATION DES FINANCEMENTS DE L'ASSOCIATION AU REGARD DE LA CRISE

Lundi 4 juin 2018 de 17h30 à 20h30

Les pistes connues et méconnues de financements associatifs.

Objectif :

De la cotisation à la prestation et de la subvention au mécénat : présenter son budget à des partenaires.

Contenu :

La cotisation au regard de la Loi 1901, des statuts, du Code Général des Impôts.

L'article 261 du CGI : un article sur mesure pour la vie associative.

Les prestations au regard de la non lucrativité : que dit le code du commerce ; la règle des 4 P.

La notion d'intérêt général : un levier au service des associations depuis 2003 ?

Le sponsoring, les produits financiers.

Les obligations liées à la subvention depuis sa définition en juillet 2014.

Intervenant :

URACEN

LA NOTION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ; UNE NOUVELLE PISTE DE FINANCEMENT PRIVÉ : LE MÉCÉNAT

Lundi 11 juin 2018 de 17h30 à 20h30

La loi Aillagon d'août 2003 et le rescrit fiscal.

Objectif :

Les associations d'intérêt général : comprendre et obtenir la confirmation par l'administration fiscale.

Contenu :

Panorama du mécénat en France.

La définition du mécénat ; sponsoring versus mécénat, la notion de «disproportion marquée».

La notion d'intérêt général et ses exemples, les conditions complémentaires de la jurisprudence.

La procédure du rescrit, les avantages pour l'association et les particuliers, les entreprises, ses bénévoles, le fond de dotation.

Intervenant :

URACEN

COMMENT ÉTABLIR UN BUDGET PRÉVISIONNEL - DÉBUTANT

Lundi 17 septembre 2018 de 17h30 à 20h30

Concevoir un budget prévisionnel en relation avec son projet associatif.

Objectif :

Évaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre de son projet associatif. Repérer les ressources mobilisables. Constituer un budget, travailler son équilibre. S'approprier les normes et usages.

Contenu :

Le budget prévisionnel, à quoi sert-il, comment l'utiliser ? Préparer l'établissement de son budget. Méthodologie de construction d'un budget prévisionnel associatif. Les normes et usages concernant le budget prévisionnel (présentation...).

Intervenant :

Maillage

ATELIER «LE BUDGET PRÉVISIONNEL DE MON ASSOCIATION» - INITIÉ

Lundi 24 septembre 2018 de 17h30 à 20h30

Travailler le budget prévisionnel (BP) de son association.

Objectif :

S'approprier les méthodes et bonnes pratiques concernant le BP. Savoir faire évoluer son budget prévisionnel, l'utiliser de façon dynamique..

Contenu :

Application pratique de la formation sur le budget prévisionnel. Travail sur les budgets des associations présentes afin de permettre aux participants d'avancer réellement sur leur propre budget, et de savoir l'utiliser.

Méthodes pédagogiques spécifiques :

Atelier ouvert aux associations de petite taille (de 0 à 3 salariés).
Prérequis : les stagiaires devront avoir participé à la formation «comment établir un budget prévisionnel - 17 septembre».
Une inscription pour deux personnes d'une même association est vivement recommandée.

Intervenant :

Maillage

MONTER SON PROJET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Lundi 1^{er} octobre 2018 de 17h30 à 20h30

Objectif :

Repérer les étapes clés du montage de projet de coopération internationale. S'outiller pour la mise en œuvre de son projet.

Contenu :

Études des besoins, partenariat, évaluation et plan type pour rédiger vos dossiers.

Intervenant :

Cap Solidarités

ATELIER «PRÉPARER ET LANCER SON PROJET EN CROWDFUNDING»

Lundi 15 octobre 2018 de 17h30 à 20h30

Objectif :

Réussir sa campagne de financement participatif.

Contenu :

Préparer son projet avant de la mettre en ligne sur une plateforme. Gérer une campagne de financement participatif sur une plateforme.

Intervenante :

My Money Help

NB : venez avec votre ordinateur ou tablette



QUITTER LA FORME ASSOCIATIVE POUR CRÉER UNE ENTREPRISE : MÉTHODE ET ENJEUX RÉUSSIR UNE TRANSITION DE L'ASSOCIATION VERS L'ENTREPRISE

Lundi 5 novembre 2018 de 17h30 à 20h30

Anticiper les difficultés avec les éléments de culture adéquats.

Objectif :

Évaluer avec les stagiaires à quel moment le passage sous forme d'entreprise s'avère indispensable pour leur structure, et qu'est-ce que cela nécessite. Il s'agira également de présenter en détail les modalités de transformation existantes d'une association vers une entreprise. Nous détaillerons ainsi les 3 options mobilisables par les associations, à savoir :

- le GIE,
- la SCOP ou SCIC,
- le transfert d'activité et la dissolution de l'association.

Contenu :

Au cours du développement d'une association, et en fonction de son modèle économique, il peut arriver que le statut associatif de loi 1901 ne soit plus adapté au projet et aux modes de fonctionnement de la structure. La question du transfert d'une activité à but non lucratif vers une activité à but lucratif et un modèle entrepreneurial se pose alors.

Intervenant :

Extracité

ATELIER «PRÉPARER L'EMBAUCHE D'UN PREMIER SALARIÉ»

Samedi 10 novembre 2018 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Fonction employeur : repères et pratiques dans le cadre d'une première embauche (en amont de la création d'un premier emploi dans l'association).

Objectif :

Anticiper la création d'un emploi. Connaître et mettre en pratique les compétences clés liées à la fonction employeur et les obligations associées. Penser l'emploi dans le projet associatif.

Contenu :

Cadre légal de référence. Définir le poste, estimer son coût, effectuer les démarches préalables, le recrutement, le contrat de travail, les fiches de paie, le suivi du temps de travail et des congés, les rôles et responsabilités au sein de l'association employeuse.

Intervenant :

Maillage

Nombre maximum de participants : 12 personnes

POUR ALLER PLUS LOIN

LE CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE : CFGA

Le CFGA s'adresse à tous les bénévoles, âgés de seize ans minimum et membres d'une association, qui souhaitent s'investir dans des projets associatifs.

La formation à la gestion associative se décline en 2 phases :

- Un volet théorique qui aura pour objectif d'apporter aux bénévoles des connaissances suffisantes sur la spécificité du secteur associatif, de ses acteurs et de son environnement.
- Un volet pratique : Formation de 20 jours minimum au sein d'une association déclarée. Cette phase pratique a pour objectif de découvrir les diverses fonctions de la gestion associative, se mettre en situation réelle d'exécution, en cerner les exigences, les avantages et les contraintes, développer et professionnaliser ses compétences.

Certaines de nos formations entrent dans le contenu de la formation théorique et peuvent être validées dans le livret de formation par votre référent (une attestation sera fournie par le formateur).

Quels sont les organismes qui mettent en œuvre le CFGA dans la métropole ?

- la Maison des Associations de Tourcoing
03 20 26 72 38
- la Maison des Associations de Roubaix
03 20 73 46 64
- la FLASEN
03 20 14 55 00
- le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS)
03 20 05 68 50

Plus d'informations auprès de ces structures.

MODALITÉS PRATIQUES

Les formations s'adressent aux bénévoles, dirigeants associatifs et porteurs de projet de Lille, Hellemmes et Lomme.

Elles sont gratuites mais n'en ont pas moins un coût pour la collectivité. Il est donc demandé aux participants de respecter leur engagement d'inscription ou de prévenir minimum 24 heures à l'avance en cas d'empêchement. **Tout désistement sans appel ou mail préalable entraînera l'annulation des inscriptions pour l'ensemble du semestre.**

Inscription obligatoire :

- formulaire à déposer à la Maison des Associations,
- par mail à l'adresse : mdaformation@mairie-lille.fr
- sur le site lille.fr / Participer / La Maison des Associations
- Seul un mail de confirmation de la Maison des Associations formalisera définitivement votre inscription.

Inscriptions pour le second semestre à partir de juillet 2018

Toutes les sessions de formation ont lieu à la Maison des Associations, 72-74 rue Royale à Lille.

Pour tout contact : mdaformation@mairie-lille.fr



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom Prénom

Adresse

Tél Mail

Nom et adresse de l'association

.....

.....

.....

Création d'association : l'essentiel pour bien démarrer

Lundi 12 mars 2018 de 17h30 à 20h30

Comment organiser la comptabilité de base d'une association ?

Lundi 19 mars 2018 de 17h30 à 20h30

Comment conduire une réunion en interne et en externe ?

Lundi 26 mars 2018 de 17h30 à 20h30

Comment organiser son évènement ?

Lundi 9 avril 2018 de 17h30 à 20h30

Radicalisation, laïcité et discrimination en raison de l'origine... Éléments de compréhension et d'action...

Samedi 14 avril 2018 de 9h à 12h30

Gérer et animer un réseau de bénévoles

Lundi 16 avril 2018 de 17h30 à 20h30

Prendre en compte les apports des logiciels libres dans mon association

Lundi 14 mai 2018 de 17h30 à 20h30

Votre association face aux difficultés

Lundi 28 mai 2018 de 17h30 à 20h30

La diversification des financements de l'association au regard de la crise

Lundi 4 juin 2018 de 17h30 à 20h30

La notion d'intérêt général ; une nouvelle piste de financement privé : le mécénat

Lundi 11 juin 2018 de 17h30 à 20h30

Comment établir un budget

prévisionnel - Débutant

Lundi 17 septembre 2018 de 17h30 à 20h30

Atelier «Le budget prévisionnel de mon association» - Initiié

Lundi 24 septembre 2018 de 17h30 à 20h30

Monter son projet de coopération internationale

Lundi 1^{er} octobre 2018 de 17h30 à 20h30

Atelier «Préparer et lancer son projet en crowdfunding»

Lundi 15 octobre 2018 de 17h30 à 20h30

Quitter la forme associative pour créer une entreprise : méthode et enjeux

Lundi 5 novembre 2018 de 17h30 à 20h30

Atelier « Préparer l'embauche d'un premier salarié »

Samedi 10 novembre 2018 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

MAISON DES ASSOCIATIONS

72-74 rue Royale

59000 LILLE